

## L'ÉVÉNEMENT

### JOURNÉE PÉDAGOGIQUE ESV

140 collègues réunis sur la thématique  
« Face à la diversité, comment répondre  
à tous les besoins ? »

## LA CLASSE

### GLOBLIVRES

Un accueil de classe qui met  
en valeur la langue première  
des élèves

## L'ÉCOLE

### PAREO

La SPV a écrit au Département  
pour rappeler sa position sur  
cet outil

# MAJUSCULES

LE JOURNAL DE LA SPV

N°121 - NOVEMBRE 2019



## ÉDITO

### *Le numérique doit être pensé transversal*

La Conférence intercantonale de l'instruction publique a dernièrement mis en consultation un projet de Plan d'études romand (PER) pour l'éducation numérique. La SPV, bien que ne faisant pas partie des organes consultés, a décidé de prendre position sur cet objet. Elle a profité de l'occasion pour rappeler quelques principes.

Pour la SPV, l'informatique ne doit pas être un but en soi, mais bel et bien un outil pour les apprentissages. Un outil que l'on doit comprendre. Le PER ne doit pas faire des élèves de futurs ingénieurs en leur apprenant à coder et à programmer. Selon la SPV, l'informatique doit être intégrée dans les autres branches et doit être considérée de façon transversale. Par ailleurs, pour les activités de l'éducation du numérique, il doit y avoir un projet pédagogique.

Étant donné que l'informatique doit être transversale, la SPV ne souhaite pas qu'elle soit une discipline à la grille horaire. Elle doit être considérée comme un outil pour comprendre et développer des objectifs d'apprentissage des disciplines du PER. Le risque, selon la SPV, est de « faire de l'informatique pour faire de l'informatique ».

De plus, il est important de mettre l'accent sur les compétences dans l'analyse de la diffusion des informations (fake news, auto-sélection sur les réseaux, etc.). Des thématiques comme la gestion de ses propres données liée à des éléments légaux (droit à l'image, propriété intellectuelle, etc.) semblent aussi pertinentes.

Gregory Durand, président

## L'INTERVIEW

### LA TABLETTE EST UN MOYEN, PAS UNE FIN

Depuis deux ans, le numérique prend une place de plus en plus conséquente dans l'école vaudoise. Dans ce contexte, il est important d'entendre un acteur qui souhaite profiler la Suisse dans le monde numérique. Rencontre avec Sébastien Kulling, responsable de la Suisse romande pour *digitalswitzerland*.



Il faut garder à l'esprit que la technologie est à notre service et non l'inverse.

#### ► Pourriez-vous nous dire, en quelques mots, ce qu'est *digitalswitzerland* ?

**Sébastien Kulling** C'est une association à but non lucratif qui vise à faire de la Suisse une locomotive dans le monde numérique. Ce qui est intéressant, c'est que nous sommes la première association qui réunit des acteurs du monde privé, public, académique et des ONG.

Pour *digitalswitzerland*, une des définitions de la numérisation est l'accès « horizontal » à l'information, soit la possibilité pour chaque utilisateur de produire et consommer de l'information sans intermédiaire. J'entends souvent dire que

le numérique est un écran et que l'on va mettre des tablettes dans toutes les classes. Or, celles-ci sont un moyen, pas une fin. Par ailleurs, je comprends très bien les parents qui me disent: « Je n'ai pas envie que mes enfants passent toute leur journée devant une tablette. » C'est normal et ce n'est pas du tout l'objectif.

#### Que faire alors ?

Auparavant, votre supérieur hiérarchique détenait l'information et décidait ce qu'il communiquait et à qui. Le subordonné exécutait ensuite en fonction de l'information reçue. Aujourd'hui, l'accès « horizontal » à l'information signifie que celle-ci est transférable, modifiable



Sébastien Kulling

et accessible par tous et pour tous. Ainsi, la manière d'obtenir l'information n'est plus seulement descendante, mais également ascendante. Ce changement a une énorme influence sur notre manière de collaborer les uns avec les autres.

Et à l'école aussi, car l'enseignant change de rôle: en plus de transmettre les connaissances qu'il possède, il est aussi en charge de mettre en place et garantir le partage des informations au sein de la classe. Il devient un coach, garant du processus permettant le partage optimal de l'information entre tous les élèves. Le pouvoir et l'influence de l'enseignant n'est plus dans le fait de posséder l'information elle-même, mais dans la capacité d'organiser celle-ci. C'est donc un changement fondamental de l'enseignement.

### **Selon vous, quelle formation numérique faut-il mettre en place dans le monde scolaire ?**

Pour nous, la formation dans un monde numérique repose sur deux piliers. Le premier est basé sur les compétences techniques, soit apprivoiser les technologies et se sentir à l'aise en les utilisant. Et le deuxième concerne les compétences humaines et relationnelles, c'est-à-dire apprendre à collaborer, à co-élaborer, à communiquer et à partager dans un environnement dynamique et changeant, soit rester agile et se sentir à l'aise avec l'incertitude. Ces deux piliers doivent être enseignés en parallèle et au même niveau.

Il faut garder à l'esprit que la technologie est à notre service et non l'inverse.

Notre culture et notre éthique définissent les règles qui permettent à la numérisation d'être à notre image. Stimuler notre qualité de réflexion, développer notre capacité à prendre du recul et garder notre libre arbitre font partie des compétences clés à enseigner afin d'éviter d'être asservi par la technologie. C'est pourquoi la transformation numérique est profondément humaine.

### **Quels garde-fous faut-il créer pour la question de l'éthique? Par exemple, peut-on travailler avec les GAFAs ?**

Le 2 septembre dernier, digitalswitzerland a lancé, sous le patronage du président de la Confédération Ueli Maurer, le premier « Swiss Digital Summit » (SDI). Cette rencontre a marqué le lancement d'un processus axé sur le long terme visant à promouvoir l'implémentation de normes éthiques dans le monde numérique avec tous les acteurs clés mondiaux, dont les GAFAs. Le conseil de fondation de la SDI sera présidé par Doris Leuthard. La Suisse est l'endroit idéal pour une telle fondation: sa neutralité la rend crédible, sa taille n'est pas menaçante pour les grandes puissances et son expérience diplomatique n'est plus à démontrer.

*L'enseignement à la pensée computationnelle ne doit pas être un objectif en soi. Elle doit être un moyen de comprendre comment fonctionne notre environnement numérique.*

### **Pour vous, qu'est-ce qui doit être fait à l'école ?**

Je pense qu'il faut vraiment sensibiliser les enfants à une capacité de réflexion. Utiliser une technologie, c'est bien, mais est-ce que j'en suis l'esclave ou le maître ? Il est important pour un jeune, quand il va sur un site internet, de savoir d'où provient l'information, de savoir si le site est officiel, s'il s'agit d'un journal mondial ou d'un blog.

Il est nécessaire de développer une capacité de réflexion afin d'analyser l'information reçue. Ce n'est pas parce que c'est écrit sur internet que c'est juste. Et ce n'est pas non plus parce que c'est écrit dans un livre que c'est juste. Le défi est de remettre en question les informations reçues. L'école peut et doit jouer ce rôle.

### **On nous présente souvent l'éducation au numérique avec deux éléments: le technologique (science informatique et usages) et l'éducation aux médias. N'est-ce pas une façon de cloisonner et d'opposer ces deux éléments ?**

Oui, vous avez raison, on a souvent tendance à cloisonner. Et s'assurer que nous passons du « ou » au « et » est un des rôles de notre association. L'école peut et doit aussi jouer un rôle prépondérant. Dans un monde numérique, les deux sont essentiels: l'éducation à la technologie et l'éducation aux médias.

### **Dans certaines propositions pour le numérique au cycle 1, il y a plusieurs activités débranchées et collectives. Les élèves construisent ensemble.**

### **Avec une tablette, on est davantage sur du 1-1. Comment faire pour éviter « un élève – un écran » ?**

Il faut mettre l'accent sur la collaboration et même sur la co-élaboration. N'oublions pas que nous avons tous un besoin naturel d'interactivités sociales. On a besoin de se voir, de se parler, d'une interaction en face à face ou de sentir l'émotion de l'autre en direct. Ainsi, l'enseignement à la pensée computationnelle ne doit pas être un objectif en soi. Elle doit être un moyen de comprendre comment fonctionne notre environnement numérique.

### **En janvier 2018, l'entrepreneur chinois Jack Ma a dit: « Si on ne change pas comment on enseigne, on aura des problèmes dans trente ans. On ne peut pas apprendre à nos enfants à concurrencer des machines. Il leur faut apprendre des choses utiles comme croire, penser indépendamment, travailler à plusieurs, s'intéresser aux autres. (...) Il faut enseigner aux enfants le sport, la musique, la peinture, l'art, pour être sûrs d'être différents des machines. » Qu'en pensez-vous ?**

Il a tout à fait raison. Il n'est ni souhaitable ni nécessaire que tous les enfants deviennent des ingénieurs. À la sortie du métro de l'EPFL, il y a une phrase qui dit ceci: « On appelle science ce qu'on comprend suffisamment pour l'expliquer à un ordinateur. Tout le reste est de l'art. » La technologie ne s'oppose pas à l'art, bien au contraire. Et notre futur est basé sur la capacité à les faire cohabiter le plus harmonieusement possible.

Propos recueillis par Gregory Durand

# UN FRANC SUCCÈS

**Le mercredi 30 octobre 2019 a eu lieu la 9<sup>e</sup> Journée pédagogique de l'ESV, rassemblant plus de 140 collègues. Sur la thématique «Face à la diversité, comment répondre à tous les besoins?», plusieurs moments ont permis aux participants d'en apprendre plus sur ce sujet.**



À nouveau salle pleine à Crêt-Bérard pour la formation organisée par l'ESV.

Les enseignants présents ont pu entendre une conférence de Samuel Collaud qui a traité de la psychologie positive et de ses grands thèmes de recherche. Des liens ont été faits avec la pratique de l'enseignement. Ensuite, les quatre piliers de l'apprentissage ont été développés avec des exemples d'applications à l'école. Ainsi, une meilleure compréhension des processus cognitifs liés aux apprentissages aura permis

d'apporter du recul sur notre enseignement et des pistes d'améliorations.

Puis, c'était le tour de Céline Maurer et Yves Loetscher et leurs expériences sur la pédagogie d'expression ludocréative. Cette dernière, formulée par le professeur R. Dinello, promeut les valeurs contemporaines énoncées dans la Convention relative aux droits de l'enfant, telles que l'apprentissage dans la

joie, l'épanouissement et la reconnaissance de la personne dans le respect de son identité et de sa culture. Cette pédagogie ouvre de nouvelles voies qui valorisent le plaisir d'apprendre et d'enseigner. Yves Loetscher et Céline Maurer ont présenté le fonctionnement pédagogique de leur classe pilote à l'ES Pierrefleur à Lausanne. Cette classe, conduite en double commande et appliquant la pédagogie d'expression, s'inscrit dans une volonté résolument inclusive.

En début d'après-midi, Philippe Nendaz, chef de l'office de l'enseignement spécialisé, a transmis le message du SESAF. Il est revenu sur la mise en œuvre de la LPS, de son règlement et de façon concomitante sur le Concept 360°.

Pour finir, a eu lieu une sorte de speed dating avec plusieurs acteurs. L'objectif était que chacun montre ses outils afin de répondre aux besoins de l'hétérogénéité. Ils ont donc fait envie, «vendu leur modèle pédagogique». Ils ont proposé des moments dynamiques.

Ainsi, Nicolas Bressoud (enseignant de la HEP Valais), Martine Jimenez (enseignante spécialisée), Dora Kunz et Caroline Jaumotte (enseignantes 1-2P), Marc Segura (intervenant du module 20H) ainsi que Caroline Mayor et Gisèle Berthet (enseignantes et coaches) ont brillamment fait vivre leur présentation.

En conclusion, le comité d'organisation a invité les collègues le mercredi 7 octobre 2020 pour la prochaine formation, la 10<sup>e</sup> Journée pédagogique de l'ESV.

Gregory Durand

## ÉVÉNEMENT

### La séance de préparation pour la retraite

**MERCREDI 29 JANVIER 2020  
DE 13H45 À 16H45**

Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la nouvelle législation sur la Caisse de pensions de l'État de Vaud a un impact

sur le calcul des rentes et offre de nombreuses possibilités en matière de départ à la retraite. En regard de la complexité du système de retraite et des mesures transitoires, la SPV a décidé d'organiser une nouvelle séance d'information sur ces questions. Cette séance se déroulera le mercredi 29 janvier de 13h45 à 16h45, à la HEP Vaud (C33, auditoire 229, Lausanne). Elle sera co-animée par la SPV et la CPEV.

Le Secrétariat général encourage tous les membres de la SPV qui se situent à moins

de 7 ans de l'âge minimum de retraite à participer à cette séance. Pour ce faire, il suffit de compléter, d'ici au 30 novembre, le formulaire disponible sur la page d'accueil du site internet [www.spv-ud.ch](http://www.spv-ud.ch).

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée. Une confirmation sera envoyée début décembre. La séance est prioritairement destinée aux membres de la SPV. Ces derniers bénéficient de la gratuité (prix pour les non-membres: 40 Fr.).

GD

# GLOBLIVRES, BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE À RENENS

Un accueil de classes qui met en valeur la langue première des élèves et qui favorise le lien entre les cultures.

L'une des animatrices demande aux élèves de prendre place sur de petits gradins disposés dans un angle de la pièce. Elle se présente avec des mots qu'une seule élève comprend. L'effet de surprise donne le ton. Et tous sont immergés dans un joyeux bain de langues. Chaque enfant enchaîne. Pour cette classe il y a au moins sept langues et chacun se présente dans celle qu'il parle à la maison.

Ensuite, l'animatrice présente le sens et le but de son travail et donne des informations sur l'organisation de la matinée. La classe sera divisée en petits groupes qui se rendront à tour de rôle vers trois animations, toutes ancrées au cœur des livres.

Aujourd'hui un atelier de calligraphie centré sur la Chine accueille le premier groupe avec du matériel spécial. Sur des napperons de papier de riz disposés devant chaque élève figurent de grands carrés. L'animateur montre l'encrier et l'encre de Chine faite avec de la suie de cheminée. Il explique que ce sont les Chinois qui ont inventé le papier. Ensuite, il écrit trois signes différents qui représentent un même mot-symbole. Les élèves se lancent. Ils dessinent... Il y a la lune, il y a le soleil. Cela signifie lumière. Et à chaque fois que le pinceau (de grande

taille, confectionné en bambou) trempé dans l'eau imbibe l'un de ces carrés, le signe dessiné surgit dans une encre colorée. Des signes bleus, jaunes, rouges... Il y a comme une sorte de magie à tracer des signes dans cette autre écriture! L'expert en calligraphie chinoise explique le sens du signe que les élèves viennent de dessiner. Les enfants ont appris à écrire et à prononcer quelques mots courants dans la langue choisie ce jour-là.

*L'effort fourni est émouvant.  
Dans cet instant partagé, les élèves sont reliés  
les uns aux autres grâce à leur langue  
d'origine.*

Le deuxième groupe joue au Memory avec des écritures de diverses langues, y compris du braille pour les malvoyants. Et les élèves apprennent à dire: «je m'appelle...» en langue des signes.

Pour le troisième groupe, au service du prêt, chacun choisit au moins un livre dans sa langue. Une fois l'inscription et l'emprunt réalisés, les élèves se placent à tour de rôle en face de leurs pairs et tentent de déchiffrer une ou deux phrases du livre choisi. L'effort fourni est émouvant. Dans cet instant partagé, les élèves sont reliés les uns aux autres grâce à leur langue d'origine.

Globlivres: 31 ans de vie et un bel idéal

- Offrir à toutes les communautés la possibilité de lire dans leur langue maternelle;
- Construire une « passerelle » entre le pays d'origine et le pays d'accueil;
- Proposer un espace chaleureux qui permette à chacun, migrant ou autochtone, de mettre en valeur son identité culturelle et sa langue maternelle, ceci dans une perspective dynamique d'enrichissement mutuel.

Des activités stimulantes

- Chez Nous chez Vous, pour améliorer son français et rencontrer des migrants;
- Écrivaine publique, pour une aide dans des démarches administratives (CV, rédaction de lettres);
- Né pour lire, « Vous & nous lisons, racontons, chantons avec vos petits de 0-5 ans »;
- Contes du mercredi, une fois par mois dès 4 ans;
- Soirées culturelles, rencontres et échanges autour d'une lecture ou d'un concert;
- Accueil de classes, simple ou avec animation.



Sur des napperons de papier de riz disposés devant chaque élève figurent de grands carrés.



En 2018, Globlivres a accueilli 35 classes pour des visites avec animations ou prêts de livres.

### Accueil de classes

Les accueils de classes et de groupes sont organisés depuis plus de 15 ans, mais c'est en 2018 que Globlivres a obtenu pour la première fois un soutien financier du Service de lutte contre le racisme de l'Office fédéral de la culture. Grâce à ce soutien, les accueils de classes se sont encore plus professionnalisés: le matériel existant a été renouvelé et de nouvelles activités ont pu être créées.

En 2018, Globlivres a accueilli 35 classes pour des visites avec animations ou prêts de livres. Pour le prêt, ce sont surtout les enseignants des classes d'accueil, des cours de français intensif ou encore l'École de la transition pour jeunes de 15 à 18 ans qui sollicitent régulièrement Globlivres.

Par ailleurs, une collaboration avec la HEP se poursuit. L'an passé, 80 étudiants sont venus découvrir la bibliothèque interculturelle pour apprendre à faire bon usage de ces ressources

dans leur futur enseignement. Dans le cadre d'une formation continue de la HEP, la démarche de Globlivres a aussi été présentée à un groupe d'enseignants.

Dans l'enseignement primaire, l'accueil de classes avec animation autour des langues et de l'écriture est très apprécié. Et pour les plus grands, un film vidéo de 10 minutes, *Écritures*, a été produit par Globlivres.

De façon générale, chaque animation explore plus particulièrement une écriture autre que l'écriture latine (écriture arabe, chinoise, tamoule et tigrina). Elle se déroule au milieu des livres. Globlivres possède un fond de 34 000 livres, en 280 langues différentes, dont 13 500 s'adressant aux enfants et adolescents. 21 000 livres ont été prêtés l'an passé !

Antoinette Fallet Girardet

## BRÈVE

### La SPV se présente à la HEP

Pour la sixième année consécutive, la SPV était présente lors de la rentrée à la Haute École pédagogique le mercredi 28 août et le jeudi 29 août 2019. Respectivement pour les étudiants de la filière du secondaire I et II et ceux de la filière bachelor primaire. Une occasion en or pour présenter la Société pédagogique vaudoise aux futurs collègues, notamment au

travers de la revue pédagogique et syndicale de la SPV, *Majuscules*. Ce moment a été à nouveau propice au dialogue avec les représentants de la SPV (Lucie Lobsiger du Comité cantonal, Yves Froidevaux et Gregory Durand).

Pour couronner ce moment convivial, un concours a permis aux étudiants de tenter de gagner une tablette numérique. Après tirage au sort, l'heureuse gagnante, Claudia Marques Caria, étudiante HEP de 1<sup>re</sup> année dans la filière en enseignement bachelor primaire, a reçu son prix dans les locaux de la SPV.

GD



Claudia Marques Caria reçoit son prix.

#### IMPRESSUM

##### Rédaction

Société pédagogique vaudoise  
Ch. des Allinges 2  
1006 Lausanne

Contact info@spv-vd.ch

021 617 65 59

Rédacteur en chef Gregory Durand

Photographies DR, GD, AFG, YF, CIIP,  
État de Vaud

Ont participé au numéro

Antoinette Fallet Girardet, AVEP2, ESV,  
Gregory Durand, Yves Froidevaux

Maquette, mise en page Tassilo

Correction Corinne Grandjean

Impression Print Riviera, Vevey

Tirage 2600 exemplaires

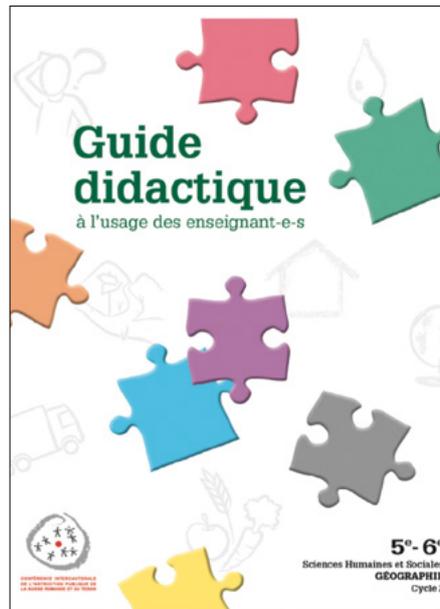
# DES MOYENS JUGÉS TROP COMPLEXES

En avril 2019, l'AVEP2 avait invité les membres SPV à transmettre leur avis sur les moyens d'enseignement romands de sciences humaines et sociales (MER SHS) du cycle 2.

Quelques retours.



Guide didactique Histoire 5-6P



Guide didactique Géographie 5-6P

**D**e manière générale, les remarques ont été formulées pour les degrés 5-6P, tant en géographie qu'en histoire. Ces éléments ont été transmis fin octobre à la Direction pédagogique de la DGEO. Pour rappel, l'AVEP2 avait demandé dans une de ces résolutions de mars 2017:

Nommer, suite à un projet d'établissement construit avec l'équipe enseignante, des enseignants « ressources MER » pour chaque branche ayant le rôle d'accompagnateur/facilitateur dans le domaine de l'introduction d'un nouveau moyen d'enseignement.

## Histoire 5-6P

Quelques phrases qui synthétisent les commentaires reçus:

*Le manuel de l'élève d'histoire est magnifique, mais malheureusement beaucoup trop complexe pour mes élèves. Le vocabulaire utilisé ne correspond pas du tout à leur niveau. D'autre part, il y a beaucoup trop de matière et du coup un gaspillage des fascicules, car on ne peut pas tout faire.*

*C'est la première année que j'utilise ces moyens, donc je ne m'en suis pas trop distanciée, mais pour l'année prochaine, je pense créer mon propre support, avec des résumés. Ce qui va me prendre beaucoup de temps.*

*Je connais plusieurs collègues qui, après avoir parcouru ce nouveau programme pendant deux ans, disent ne plus utiliser ni le livre ni les fiches et enseigner avec ce qu'elles trouvent sur internet.*

*Donc en résumé, des moyens d'enseignement adaptés à nos futures VP avec 4 périodes hebdomadaires à disposition.*

*On ne peut commander les brochures que par pack, les 10 ensemble, ce qui est un véritable gaspillage vu que la méthode se veut avec des modules à choix.*

En conclusion, un joli moyen d'enseignement, riche, mais trop complexe pour les élèves, trop conséquent selon le nombre de périodes imparties et un MER qui consomme trop de papier.

## Géographie 5-6P

Quelques phrases qui synthétisent les commentaires reçus:

*Ceux de géographie me plaisent bien, car les enfants sont actifs. Il y a tellement de sujets intéressants dans ces deux moyens que je pourrais faire toute l'année de géographie ou toute l'année d'histoire, mais il y a encore les sciences. Cela me force à ne travailler que le tiers de ce qui est proposé! Dommage.*

*Ce qui m'interpelle le plus, c'est que tous les stagiaires que je forme n'aiment pas cette méthodologie et qu'ils trouvent que c'est difficile d'enseigner la géographie.*

*Approche très universitaire, exigeant à mon avis un minimum de prérequis de la part de l'élève (culture générale, capacité d'analyse et d'expression...) qui défavorise les élèves de milieux défavorisés ou qui ne sont pas de langue maternelle française.*

En conclusion, un moyen de géographie qui semble trop compliqué. Afin de faciliter les tâches, beaucoup d'activités sont faites en commun. Par ailleurs, comme en histoire, il est indiqué que la dotation horaire est impossible à suivre avec le contenu.

Comité AVEP2

## EN SAVOIR PLUS

### MER SHS 7-8P

L'AVEP2 (avep2@spv-vd.ch) reçoit toujours avec plaisir les remarques sur les MER SHS pour les degrés 7-8P qui répondent aux questions suivantes: Sont-ils utilisés? Sont-ils adaptés? Sont-ils suffisants? Et de quoi auriez-vous besoin pour utiliser ces moyens?

# PAREO : UN OUTIL FACILITATEUR ?

Depuis août 2019, les enseignants vaudois utilisent PAREO, le programme de gestion des absences des élèves. En octobre, la SPV a écrit à Mme Amarelle pour rappeler sa position sur cette énième plateforme numérique.

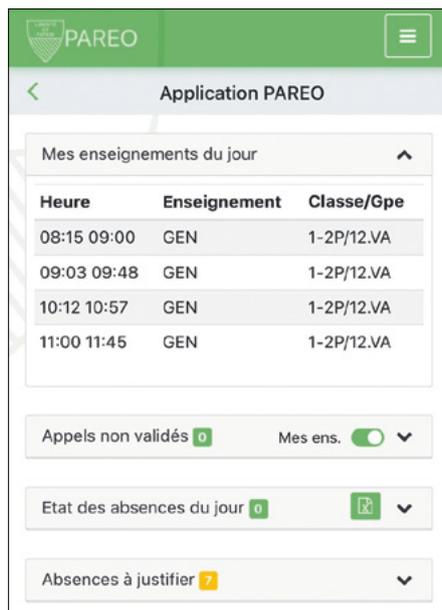
En effet, depuis la rentrée scolaire 2019, la SPV reçoit un certain nombre de témoignages d'enseignants relatifs à l'utilisation de PAREO. De manière générale, une insatisfaction colore ces retours. La SPV fait le constat qu'à ce jour l'utilisation faite de cet outil ne répond pas aux attentes espérées d'une plateforme numérique qui devrait faciliter les gestes quotidiens des acteurs de l'école.

En mars 2019, l'enquête menée par la SPV auprès de ses membres montrait que, globalement, cet outil était jugé lourd et pas utile. La seule utilité relevée concerne les situations dans lesquelles le secrétariat contacte les parents au sujet de l'absence de l'élève. La SPV avait donc fait en mai 2019 la proposition suivante à la DGEO: les directions ont la possibilité de choisir entre deux modèles uniquement (globalement ou par cycle/degré):

- un modèle « actif »: les absences sont immédiatement indiquées dans PAREO et le secrétariat est chargé de contacter les parents;
- un modèle « passif »: les enseignants contactent les parents en cas d'absence d'un élève et doivent compléter PAREO quand ils-elles le souhaitent, mais au plus tard à la fin de chaque semaine.

À noter que le modèle « passif » continue à poser le problème de l'obligation d'utiliser des outils privés (notamment le téléphone portable) pour les besoins de l'institution et ceci sans compensation.

Or, après plus de quatre semaines d'utilisation, il s'avère que les protocoles dans certains établissements provoquent une réelle surcharge administrative. En effet, il ressort que notamment des enseignant-e-s doivent remplir PAREO durant les dix premières minutes et appeler les parents. Ils-elles doivent donc faire le travail à double: remplir PAREO le matin



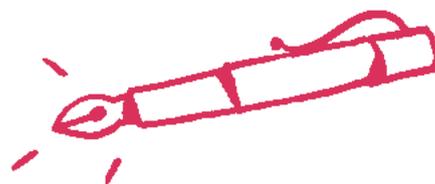
même et appeler les parents. Un non-sens dans le cadre de l'utilisation d'une plateforme numérique.

Dès lors, la SPV a demandé formellement à la cheffe du Département, dans son courrier, que seuls les deux modèles (actif / passif) soient discutés et proposés aux enseignants dans les établissements. Comme elle l'a prévu, les deux modèles peuvent coexister dans un établissement étant donné que les degrés secondaires pourraient par exemple choisir le modèle actif et les degrés primaires, voire que le cycle 1, pourraient choisir le modèle passif. Des témoignages reçus montrent également que des enseignants souhaitent garder la possibilité d'appeler les parents afin de préserver le lien pédagogique avec ces derniers.

La SPV est persuadée que seule une collaboration au sein de chaque établissement avec les enseignants pourra permettre une utilisation efficace de PAREO. À ce jour, la SPV est en attente d'une réponse.

Comité cantonal

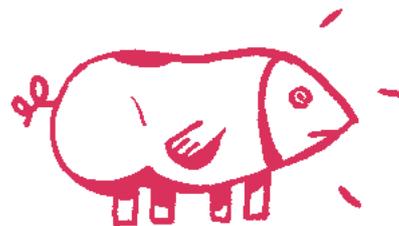
« Maîtresse, svp, je pourrais avoir une mine de plume ? »



(= une cartouche)

Discussion entre élèves:

- C'est quoi la femelle du cochon ?
- la cochonne !
- Mais non, c'est la truite !



« un absent aigu »

j'étais pas là.

## AGENDA



SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019

### *Café pédagogique AVEP2*

MARDI 26 NOVEMBRE 2019

### *AG ESV*

MERCREDI 29 JANVIER 2020

### *Séance retraites*

MERCREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL 2020

### *AG AVEP1*

MERCREDI 29 AVRIL 2020

### *Forum SPV*

## LA SPV

La Société pédagogique vaudoise en 2019, c'est huit associations professionnelles :

**AVEP1** association vaudoise des enseignant-e-s du cycle primaire 1

**AVEP2** association vaudoise des enseignant-e-s du deuxième cycle primaire

**AVES** association vaudoise des enseignant-e-s du secondaire I

**ESV** enseignant-e-s spécialisé-e-s Vaud

**AVEPS** association vaudoise d'éducation physique scolaire

**AVEAC** association vaudoise des enseignant-e-s en activités créatrices

**AVESAC** association vaudoise des enseignant-e-s en structure d'accueil

**Rythmique-Vaud**

Plus d'informations sur :

[spv-ud.ch/apropos/organes/associations](http://spv-ud.ch/apropos/organes/associations)

## LA MINUTE SYNDICALE

# LA RETRAITE SE PRÉPARE LONGTEMPS À L'AVANCE !

Préparer sa retraite impose que l'on se pose les bonnes questions aux bons moments. Certains choix peuvent avoir des conséquences importantes, et parfois à très long terme. Il est donc utile de s'informer régulièrement, notamment en prenant connaissance des courriers de sa caisse de pensions et en conservant ses déclarations annuelles.



Lors de l'engagement, pour les personnes ayant déjà cotisé à un deuxième pilier dans un emploi précédent, le compte de « libre-passage » doit être impérativement transféré rapidement dans la nouvelle caisse de pensions (en l'occurrence la CPEV pour les employés de l'État de Vaud).

Pendant votre carrière, vous avez la possibilité de faire un retrait pour l'achat d'un logement principal, des rachats, des remboursements ou encore de maintenir votre taux de cotisation en cas de baisse de taux d'activité de votre emploi. Certains décideront de constituer un troisième pilier. Ces différentes possibilités vont dépendre de votre situation personnelle et financière. Il ne suffit pas d'écouter les conseils de tout un chacun, il est essentiel de se renseigner sérieusement sur les options que vous avez en demandant notamment différentes projections à votre caisse. L'impact fiscal de

vos choix ne doit pas être négligé pour éviter d'avoir de mauvaises surprises. Si vous avez un conjoint qui cotise également à un deuxième pilier, il est conseillé de réfléchir attentivement avant de privilégier, comme souvent, la situation de la retraite du conjoint qui gagne le plus haut salaire.

Quand il ne reste qu'une poignée d'années avant la retraite, il est trop tard pour influencer significativement votre situation financière de retraite. Par contre, de nouveaux choix importants restent à faire, notamment sur la date du départ à la retraite, la demande d'une avance AVS ou encore l'opportunité de prendre une partie de sa rente en capital. C'est dans ce cadre également que la SPV vous invite à participer à la séance organisée spécifiquement pour ses membres affiliés à la CPEV (cf. page 3).

Gregory Durand & Yves Froidevaux